

LA CHARTE DES ADULTES AU SERVICE DES MINEURS

L'Église est un lieu d'écoute, de partage, d'échange où personne ne doit se sentir jugé. Dans le groupe de jeunes, l'animateur doit instaurer un climat de confiance.

1. Être ouvert et à l'écoute des jeunes, croire en chacun d'eux et veiller à valoriser leur talents ;
2. Respecter leur intimité en les aidant à prendre conscience que leur intimité doit être préservée ;
3. Respecter des règles de bienveillance entre adultes et jeunes et aussi entre jeunes (pas de moquerie ni d'humiliation) ;
4. Adopter une attitude positive, respectueuse et bienveillante en toutes circonstances ; signaler à son responsable toute situation délicate ou ambiguë vécue ou constatée ;
5. Être vigilant à la qualité des relations et des comportements entre pairs. Ne pas communiquer avec un vocabulaire vulgaire, répété et dégradant, qui ne respecte pas la personne.
6. Le secret ou le silence ne peuvent être imposés aux jeunes : ce dernier doit pouvoir exprimer son malaise à l'égard d'une relation ou d'une situation qui le gêne.
7. Ne jamais se trouver seul à seul avec un jeune dans un espace clos, sans visibilité (voiture, tente, chambre...). Lors de séjour avec nuitées, les animateurs ne dorment pas dans le même espace que les jeunes.
8. Ne jamais être seul avec le jeune au moment de la toilette, des douches et des soins dans la chambre.
9. Éviter tout contact physique inapproprié.

Tout signataire s'engage à suivre les rencontres de préparation proposées par la paroisse ou l'unité pastorale et dans la mesure du possible les formations proposées par le diocèse.

« Le catéchiste, en raison de son service, joue un rôle à l'égard des personnes qu'il accompagne dans la foi et est perçu par elles comme une personne de référence, qui exerce une certaine forme d'autorité. Il devient donc nécessaire que ce rôle soit vécu dans le respect le plus absolu de la conscience et de la personne d'autrui afin d'éviter tout type d'abus, qu'il soit de pouvoir, de conscience, économique ou sexuel. Les catéchistes, dans leurs parcours de formation et à travers un dialogue honnête avec leur propre guide spirituel, reçoivent l'aide qui leur permet d'identifier la bonne façon de vivre leur propre autorité uniquement comme un service rendu à leurs frères. » (Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, Directoire pour la catéchèse, Éditions Bayard, Cerf, Mame, 2020, n° 142).

Après lecture attentive de cette charte, je souhaite m'y conformer pour garantir la bientraitance et la protection due aux enfants, aux jeunes, et à toute personne vulnérable.

Je soussigné (e).....

en qualité de.....

M'engage à respecter cette charte et à la faire respecter.

à..... le.....

Signature